



CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

Les Citoyennes et Citoyens de la Municipalité d'Icoigne sont convoqués en Assemblée primaire, le

JEUDI 18 AOÛT 2016, A 20H00

A la salle bourgeoisiale, avec l'ordre du jour suivant :

1. **Procès-verbal de la dernière Assemblée.**
2. **Nomination des scrutateurs.**
3. **Rapport du Président.**
4. **Comptes 2015 de la Municipalité.**
5. **Rapport de la Fiduciaire de contrôle.**
6. **Approbation des comptes 2015 de la Municipalité. Décision.**
7. **Divers.**

Le détail des comptes 2015 et ses annexes peuvent être obtenus au bureau communal, pendant les heures d'ouverture, de 14h00 à 16h30, et ce jusqu'à la date de l'Assemblée.

Les comptes 2015 de la Municipalité et de l'ACCM sont publiés dans leur intégralité sur le site www.icogne.ch alors que dans la présente brochure, seul un récapitulatif des comptes de fonctionnement et d'investissements y figure.

L'Administration communale
Le Président Le Secrétaire

E. Kamerzin L. Nanchen

Icoigne, le 25 juillet 2016